



Journée du cheval – Tag des Pferdes

Dimanche, 26 April 2026 à Planfayon

**Wünschen Sie die Ausschreibung
in deutsch? Verlangen Sie diese
beim Sekretariat 079 509 93 93**

Epreuves libres (ouvertes à toutes les races) et épreuves qualificatives HF/FM, organisé par la société Haflinger Fribourg

Président du CO : Siegenthaler Andreas, Bonn 3, 3186 Düringen, 079 258 32 59
Secrétariat : Kerstin Scherwey, Aeschlenberg 9, 1717 St. Ursen, 079 509 93 93
s-kerstin@bluewin.ch
Médecin : Schumacher Jean-Daniel, Tafers
Vétérinaire : Graubner Claudia, Plasselb
Maréchal : Mäder Bruno, Schwarzenburg

Président du jury attelage : Christophe Jacquot, Clarfond Arcine
Constructeur attelage : Bernhard Urs, Rüdtingen

Délai d'inscription : Lundi le 30.03.2026

	No.	Nom de l'épreuve	Barème	Finance d'inscription	Remarque
Attelage	1	Maniabilité à un et à deux cheval et poney niveau 4 BLMS	Barème A	CHF 45.00 (inclus CHF 10.00 dépôt)	Le port du casque, gants, tablier meneur et fouet sont obligatoires. Le char doit être équipé pour la circulation routière (frein, pas de Sulky).
	2	Maniabilité à un et à deux cheval et poney Sans obstacles fixes niveau 4 BLMS	Barème B	CHF 45.00 (inclus CHF 10.00 dépôt)	Un groom est obligatoire pour les épreuves, la protection dorsale et port du casque obligatoire. Age minimum des chevaux pour les épreuves 4 ans Pas de classement séparé pour les poneys et un classement par épreuves 1 tour par épreuve

Engagement / Paiement Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.swiss-equestrian.ch)
Les engagements Gymkhana voir plus bas

Épreuves d'attelage Les épreuves d'attelage ont lieu en début d'après-midi (vers 13h00)

Annulation / Mutations Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagement (my.swiss-equestrian.ch). Après 16h00 du jour avant les épreuves via E-mail à : s-kerstin@bluewin.ch / Tél. pendant les épreuves : 079 509 93 93

Phase d'engagement ultérieur Une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe à l'organisateur

Majoration de la finance d'engagement dans la phase ultérieure 5.00 CHF

Liste de départ et de résultat Sont disponible sous info.swiss-equestrian ou sur le site de l'organisateur

Prix 30% classé (Flos et Plaquette), 50% Prix naturel

Directives générales En principe, les règlements et directives de swiss-equestrian s'applique ainsi que les évtl. règlement spéciaux. Toutes les épreuves sont disputées selon le règlement de swiss-equestrian et le règlement de sports et loisirs FSH et FFSM (Download sous www.swiss-equestrian.ch, www.fm-ch.ch)

ou www.haflinger.ch). Chaque cheval ne peut prendre que deux départs par jour (excepté Gymkhana). La vaccination contre la skalma est obligatoire, une preuve (passeport du cheval) doit être présentée sur demande. L'organisateur se réserve le droit de transférer, d'annuler ou de modifier l'ordre des départs, si le nombre des inscriptions est insuffisant. Si les conditions climatiques l'exigent, des épreuves peuvent être raccourcies ou annulées.

Indemnité	Il n'y a aucun dédommagement de voyage ou autres indemnités versés à des concurrents ou à des propriétaires. Il n'y a pas de boxes à disposition.
Responsabilité	Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, perte de matériels qui concernent les cavaliers, leurs aides et les chevaux. Vis-à-vis de tierces personnes, seule la loi fait foi.
Etique	Tout acte ou série d'actes qui, selon le jury ou le juge est infligé envers les animaux de manière claire et cruelle engendrera la disqualification de la personne concernée.